

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 4

Absents : 1

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 22 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha – RETORNAZ André - FALCOZ Corine – MAGNIN Carine – RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – RETORNAZ Lénéaïck – GRANGE Michel

**Étaient représentés :** GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine) – POIROT Marie (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

**Était absent :** CLAPPIER Pascal

**Madame Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 24-03-022**

**Objet : Accueil du Tour de France 2024 à Valloire – Demande de subvention au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, au Syndicat du Pays de Maurienne et à la Communauté de Communes Maurienne Galibier**

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Ainsi que l'écrit Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, « comme chaque année, l'élaboration du parcours du prochain Tour de France (TDF) a fait l'objet d'une très minutieuse attention, s'agissant d'un évènement pour lequel les sollicitations sont de plus en plus nombreuses, en France comme à l'étranger ».

C'est par lettre du 25 septembre 2023 que ce dernier nous a informés officiellement que Valloire serait ville étape du TDF 2024 qui se tiendra du 29 juin au 21 juillet prochains.

Comme l'indique son intitulé, « Un brelan d'as en haut de l'affiche », la 111<sup>ème</sup> édition se compose d'une série de premières à commencer par le grand départ qui sera pour la première fois donné d'Italie, à Florence puis en Emille-Romagne pour l'arrivée de la première étape à Rimini.

La date exacte et les modalités de passage, ainsi que les détails de l'itinéraire ont été dévoilés lors de la présentation officielle de la prochaine édition du Tour le 25 octobre 2023 au palais des congrès à Paris.

Notre Commune sera ville d'arrivée de la 4<sup>ème</sup> étape Pinerolo – Valloire le 2 juillet, une étape longue de 138 km qui verra les cadors livrer bataille dans l'ininterminable montée vers Sestrières (39,9 km à 3,7 %), dans le col de Montgenèvre (8,3 km à 5,9 %) qui les feront basculer côté français avant d'enchaîner par les pentes du Galibier (23 km à 5,1 %) et son sommet à 2642m d'altitude, puis de redescendre vers Valloire. Comme le précise Christian Prudhomme, « une excursion musclée au quatrième jour de course : le peloton ne sera jamais monté aussi haut aussi tôt ».

Sur le plan financier, la contribution communale à Amaury Sport Organisation (ASO) s'élève à 130.000 euros hors taxes.

Parallèlement à ce « droit d'inscription », un certain nombre de dépenses notamment d'ordre logistique devra être budgétisé.

Pour le financement de cette étape d'arrivée à Valloire, propice au rayonnement de notre village station mais également de tout le département de la Savoie et de la Maurienne, je vous propose de solliciter le concours financier du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, du Syndicat du Pays de Maurienne de la communauté de communes Maurienne-Galibier.

La commission finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 21 mars 2024, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 21 mars 2024,

Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### DÉCIDE

➤ de solliciter l'aide financière la plus élevée possible du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, du Syndicat du Pays de Maurienne de la communauté de communes Maurienne-Galibier à l'occasion de l'arrivée du Tour de France à Valloire le 2 juillet 2024.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX

  


Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Valloire, le 02/04/2024

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.

  
